

Image not found or type unknown



Mis a la maison a 80% de mon salaire

Par **cedric**, le **14/11/2009** à **12:31**

Bonjour, rnje travail beaucoup a l'etranger et dans different pays, et j'usque a present mon entreprise a toujours payer les impots que l'ont devais payer a l'etrangerrnaujourd'hui il ne veulent plus payer ces impots , il veulent prendre sur nos salaire brute un pourcentage, pour ensuite payer les impots de toutes les personnes qui seront soumis a l'impots a l'etrangerrnont il le droit le faire si il ont l'accord de representent du cerncar moi je ne veut en aucun cas me retrouver avec une perte de salaire.rnmerci